

Réponse du Conseil administratif à la motion du 18 mai 2009 de MM. Yves de Matteis, Gilles Garazi, Mmes Sandrine Burger, Valérie Bourquin, Anne Moratti Jung, Alexandra Rys, Maria Casares, Martine Sumi, Marie-France Spielmann, MM. Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, Jean-Louis Fazio, Alain de Kalbermatten, Simon Brandt, Georges Queloz, Armand Schweingruber et Pascal Rubeli, acceptée par le Conseil municipal le 31 mai 2010, intitulée: «Personnes handicapées: pour une meilleure qualité de vie».

TEXTE DE LA MOTION

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'aborder, en collaboration avec d'autres autorités politiques (municipales, cantonales, etc.), le thème du handicap dans le cadre d'une conférence, d'un colloque, d'un débat ou d'assises pouvant servir de plate-forme aux diverses parties prenantes ou instances concernées directement ou indirectement par le thème du handicap (experts, responsables politiques, syndicats, universitaires, personnes travaillant dans le domaine, ou représentants d'institutions, associations, etc.);
- à la suite de cette conférence, de proposer, en commun avec les instances organisatrices et personnes participant à l'événement, un plan d'actions (programme, bonnes pratiques, services) afin d'évaluer les besoins et d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap dans tous les domaines concernés (travail, logement, transport, emploi, sports, loisirs et culture, etc.).

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La Ville de Genève a soutenu, développé et réalisé de nombreux projets visant à faciliter la vie de personnes en situation de handicap. Le Conseil administratif est toutefois conscient que des progrès peuvent encore être réalisés.

C'est pourquoi il se déclare favorable au principe de soutenir un congrès, un colloque ou une conférence permettant de faire le point sur la situation du handicap à Genève, pour autant que les milieux concernés lui soumettent un projet concret.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:

Jacques Moret

La conseillère administrative:

Sandrine Salerno

Le 29 février 2012.